



Ugent-exonération vente actions pour achat logement & SCI

Par **Elisabeth17**, le **24/03/2013** à **11:16**

Bonjour à tous,

Voici ma problématique : je travaille à la direction de la communication d'une multinationale française (avec comme corollaire que les questions fiscales ne sont absolument pas ma tasse de thé). Je suis attributaire d'actions de l'entreprise que je peux soit réinvestir chaque année, soit vendre. Or notre service finances vient de nous alerter sur la plus-value de cette année qui devrait être de l'ordre de +25%. Cela tombe à pic car je souhaite acheter mon premier appartement (résidence principale)

Mes questions sont les suivantes : Si je vends pour bénéficier de la plus-value, je serai taxé assez sévèrement via mon IR (si oui, combien ?) mais si je vends pour acheter mon appartement, je pourrais bénéficier d'exonérations ? Est-ce vrai et si oui, combien ?

Enfin, pour des raisons personnelles et pour protéger ma fille, je souhaite acheter mon appartement via une SCI. Si l'exonération existe, comme je serai l'actionnaire majoritaire, pourrais-je continuer à en bénéficier.

Nous avons malheureusement été informés vendredi de la plus-value et je dois donner ma réponse mardi midi au plus tard. Je suis désolé pour le caractère urgent de ma demande.

Merci à vous tous.

Cordialement

Elisabeth

Par **Adonis**, le **26/03/2013** à **22:02**

Bonjour,

Dans quel cadre ces actions vous ont elles été attribuées ?

Cordialement

Adonis